



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>12205</b>	De <b>Mme Stéphanie Galzy</b> ( Rassemblement National - Hérault )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> >enseignement supérieur	<b>Tête d'analyse</b> >Apologie du terrorisme au sein de l'enseignement supérieur	<b>Analyse</b> > Apologie du terrorisme au sein de l'enseignement supérieur.
Question publiée au JO le : <b>17/10/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Stéphanie Galzy attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérives observées au sein de l'enseignement supérieur lors des manifestations, prétendument en soutien du peuple palestinien, faisant l'apologie du terrorisme islamiste ainsi que des crimes commis en Israël. Il est insupportable de voir certains confondre, consciemment ou inconsciemment, la critique de la politique de l'État d'Israël et l'encouragement ou le soutien à cette horreur indicible connue par le peuple israélien. Mme la députée demande instamment à Mme la ministre de mettre fin à ces provocations et à ces incitations à la haine propagées par des organisations d'extrême-gauche, idiots utiles de l'islamisme, au sein de l'enseignement supérieur. Elle souhaite savoir quelles mesures seront mises en œuvre face à ce fléau qui s'exprime dans les universités françaises.